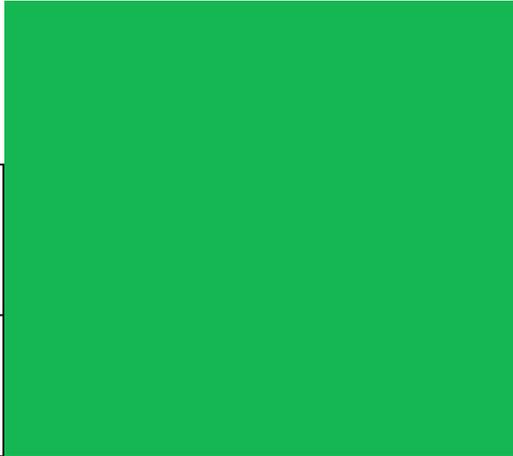


Éléments de contexte et évolutions du référentiel de diplôme



Accompagnement Bac Pro CPH
Sessions destinées aux directeurs –
octobre 2018
Inspection de l'enseignement agricole



Evolution des Métiers Bac Professionnel « CPH »



- **Enjeu :**
 - Adaptation des emplois dans un secteur en demande structurelle de salariés hautement qualifiés capables d'assurer un **encadrement de premier niveau** et d'assurer le pilotage opérationnel **de processus de production dans des champs de productions diversifiés** avec une **responsabilité déléguée**.

- **Points marquants des évolutions:**
 - Ouvrier(ière) hautement qualifié(e) exerçant son activité en position de chef de petites équipes d'une unité de production dans une structure horticole (entreprise, station de recherche, collectivité territoriale, structure d'insertion...) :
 - sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique,
 - en concertation avec d'autres responsables en fonction de la taille de l'entreprise,
 - en veillant à la bonne exécution des travaux d'ateliers de production dont il a la maîtrise tout en s'assurant des performances économiques,
 - en étant garant de la préservation de l'environnement, de la sécurité sanitaire et alimentaire et du bien-être au travail dans une structure donnée.

- **Aptitudes souhaitées:**
 - aptitude à développer des relations interpersonnelles positives;
 - disposer de qualités d'observation, d'écoute, de persévérance, d'adaptabilité, de remise en question;
 - aptitude à prendre des responsabilités en autonomie et à rendre compte;
 - intérêt pour les problématiques liées au vivant, à l'environnement et au social.



TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE & DÉVELOPPEMENT DURABLE Bac Professionnel « CPH »

- **Enjeux**
 - ✓ Nouveau cap pour plus d'agro-écologie dans les entreprises horticoles.
 - ✓ Prise en compte des enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux en lien avec des attentes sociétales.

- **Contexte**
 - ✓ Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, n° 2014-1170 du 13 octobre 2014.
 - ✓ Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,
 - ✓ Plan Ecophyto II

- **Points marquants**
 - ✓ TAE inscription dans une démarche « santé bien commun »
 - ✓ Atténuation des effets des pratiques horticoles sur le climat et la biodiversité : résilience des systèmes de culture
 - ✓ Prise en compte de 3 piliers du DD de façon complémentaire (social, environnemental, économique)

- **Conséquences**
 - **Sur l'évaluation**
 - Évolution des contextes et des contenus des évaluations.
 - **Sur la formation des apprenant(e)s**
 - Modules professionnels interdisciplinaires.
 - Situations d'apprentissage contextualisées.
 - Pilotage de processus de production par les ressources et l'économie.
 - **Pour les enseignant(e)s**
 - Pilotage pédagogique : travail collectif autour d'une équipe constituée pour construire les progressions.
 - Co-construction avec des partenaires professionnels pour des enseignements contextualisés (ressources naturelles communes).



(Re)Connaissance des végétaux

Bac Professionnel « CPH »

- **Enjeu :**
 - Approche capacitaire : La connaissance des végétaux est transversale. La (Re)connaissance des végétaux ne constitue ni un champ de compétence ni une SPS ni une SPV.
- **Points marquants :**
 - Identification / Connaissance / Reconnaissance.
- **Place dans l' évaluation :**
 - Pas de modification en BEPA TH
 - Bac Pro CPH : La connaissance des végétaux n'est pas évaluée directement mais elle est mobilisée par le candidat dans les CCF 2, 3 et 4 de l'E7 correspondant aux C8, C9 et C10.
- **Conséquences sur la formation : Articulation BEPA / Bac Pro**
 - Acquisition progressive et contextualisée
 - Recherche d'autonomie pour l'identification en BEPA



Place et orientation de l'enseignement de SESG Bac Professionnel « CPH »

- **Enjeu :**
 - Pérennisation des emplois dans un secteur en demande structurelle de salariés hautement qualifiés capables de **conduire un processus de production** dans le cadre d'une **responsabilité déléguée**
- **Points marquants de l'activité du futur diplômé :**
 - Organisation et pilotage opérationnel d'un processus de production horticole, incluant animation de petite équipe d'ouvriers horticoles
 - ✓ en réponse à une commande/demande
 - ✓ en maîtrisant les coûts de production
 - ✓ compte tenu d'un environnement particulier
- **Place des SESG dans l'évaluation :**
 - Les SESG participent à la validation de 3 capacités professionnelles avec les STH :
 - C6 : organiser le chantier horticole*
 - C7 : animer une équipe de travail*
 - C9 : intervenir sur les conditions de croissance et de développement du végétal*
- **Orientation de l'enseignement des SESG :**
 - L'acquisition de méthodes et outils de pilotage opérationnel est recherché, la valorisation des situations professionnelles vécues doit être privilégiée.



Place et orientation de l'enseignement des STE Bac Professionnel « CPH »

- **Enjeu :**
 - S'inscrire dans la durabilité pour assurer la pérennisation de la main d'œuvre et maintenir les performances économiques de l'entreprise horticole.

- **Points marquants de l'activité du futur diplômé :**
 - Importance des STE dans le « produire autrement »
 - ✓ en réponse à une demande de matériel innovant,
 - ✓ pour maîtriser les coûts de production,
 - ✓ en privilégiant le bien être au travail.

- **Place des STE dans l'évaluation :**
 - Les STE sont validées au travers de la capacité professionnelle
C10 : effectuer les opérations d'entretien, de paramétrage et de réglage des matériels équipements et des installations
dans deux situations d'évaluations conjointement avec les STH.

- **Orientation de l'enseignement des STE :**
 - Valorisation des situations professionnelles vécues.
 - Approche pluridisciplinaire avec les STE et SESGC



PLURI-INTERDISCIPLINARITÉ AU CŒUR DE LA FORMATION Bac Professionnel « CPH »

- **Enjeux**
 - ✓ Intelligence de l'action pour accéder à la compréhension de la complexité.
- **Contexte**
 - ✓ Enseigner à produire autrement.
 - ✓ Enseigner le pilotage opérationnel et l'animation d'équipe.
 - ✓ Enseigner la relation entre les ressources naturelles communes et le processus de production
- **Points marquants**
 - ✓ Volume pluridisciplinarité fléché enseignement professionnel (112 h)
 - ✓ Modules MP 1 & MP 2 entièrement construits autour d'activités pluri-interdisciplinaires
 - ✓ Mobilisation de l'interdisciplinarité et de la transdisciplinarité pour mettre en œuvre le PEE
- **Conséquences**
 - **Sur l'évaluation**

Acquisition de démarches intégratives au travers de la « pluri », remobilisables lors des évaluations
 - **Sur la formation des apprenant(e)s**
 - Modules professionnels interdisciplinaires.
 - Contextualisation de situations d'apprentissage.
 - **Pour les enseignant(e)s**
 - Ingénierie collective avec les différents acteurs de la formation (enseignants/DEA/maitre d'apprentissage/ directeur-adjoint/responsable formation) pour conduire une réflexion sur la structuration de la « pluri » propre à chaque établissement.
 - Nécessité d'un pilotage pédagogique.



PROJET ÉCOLE / ENTREPRISE (PEE)

Bac Professionnel « CPH »

- **Enjeux**
 - ✓ Développer de la transversalité pédagogique entre l'enseignement professionnel et l'entreprise.
 - ✓ Mettre les apprenants en situation de conduire un processus de production de façon autonome.
- **Contexte**
 - ✓ Note de service DGER/SEDC/2018-572 du 26 juillet 2018: fonctions exercées par les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des EPLEFPA.
- **Points marquants**
 - ✓ Situation d'apprentissage en grandeur réelle,
 - ✓ Autonomie dans la prise de décision,
 - ✓ Projet mené dans le cadre du chantier-école,
 - ✓ Co-encadrement équipe pédagogique et professionnel.
- **Conséquences**
 - **Sur l'évaluation**
 - Situation professionnelle structurante pour les apprentissages relatifs au champ de compétence « conduire un processus de production »
 - **Sur la formation des apprenant(e)s**
 - Organisation pédagogique adaptable au contexte, à la saisonnalité.
 - Pas de temps long.
 - **Pour les enseignant(e)s**
 - Co-construction avec des partenaires professionnels.
 - Concertation et adaptabilité pour une mise en œuvre opérationnelle.



Place et rôle des exploitations Bac Professionnel « CPH »

- **Enjeu :**
Mobiliser les exploitations des établissements d'enseignement dans le cadre du plan en faveur de l'agro-écologie comme levier pour « enseigner à produire autrement ».
 - **Contexte :**
 - ✓ Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.
 - ✓ Note de service DGER/SEDC/2018-572 du 26 juillet 2018: fonctions exercées par les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des EPLEFPA.
 - **Fonctions :** ce sont des unités de production avec des missions indissociables et complémentaires :
 - ✓ Production,
 - ✓ formation,
 - ✓ animation et développement des territoires,
 - ✓ développement, expérimentation et innovations agricoles.
 - **Caractéristiques des exploitations horticoles :**
 - ✓ systèmes de production intégrés dans leur territoire et dans leur filière,
 - ✓ support de formation pour acquérir une culture professionnelle commune,
 - ✓ situations de travail diversifiées prenant en compte l'évolution des référentiels professionnels,
-  **Le projet école /entreprise une opportunité à saisir pour redynamiser l'utilisation pédagogique de l'exploitation.**